# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## terrorisme

Question écrite n° 76051

### Texte de la question

M. Alain Marsaud appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les derniers agissements d'un membre d'une famille bien connue de nos services, la famille Merah. Alors que la France entière découvrait l'année dernière que la sœur de Mohamed Merah, Souad Merah, était partie en Syrie avec ses enfants, on apprenait quelques jours plus tard que celle-ci percevait encore des prestations sociales. Aujourd'hui, c'est au tour de Sabri Essid, le demi-frère du terroriste Mohammed Merah de se manifester en apparaissant dans une vidéo dans laquelle il prononce une sentence à l'égard d'un otage avant que celui-ci soit assassiné par un enfant. Alain Marsaud souhaiterait s'assurer dans un premier temps, que les versements des différentes prestations sociales que percevaient les membres de la famille Merah et Sabri Essid ont bien été supprimés et dans un deuxième temps, demande au ministre de l'intérieur de lui faire part des mesures mises en place pour lutter contre ce phénomène de financement d'actions terroristes avec les prestations sociales perçues par des individus bien souvent connus des services, de la part des caisses d'allocations familiales, même si celles-ci ne relèvent pas de son autorité.

### Données clés

**Auteur :** M. Alain Marsaud
**Circonscription :** Français établis hors de France (10e circonscription) - Les Républicains
**Type de question :** Question écrite
**Numéro de la question :** 76051
**Rubrique :** Ordre public
**Ministère interrogé :** Intérieur
**Ministère attributaire :** Intérieur

### Date(s) clée(s)

**Question publiée au JO le :** 17 mars 2015, page 1898